

BOURSE PIER-ANGELO-ACHILLE 2025-2026 (Doctorat)

Une bourse de **10000\$** est décernée annuellement à la mémoire de Monsieur Pier Angelo Achille (1932-2012), professeur au Département de psychologie de l'Université de Montréal. Ce programme de bourses a été créé à l'initiative de Monsieur Michel Trudeau, Psychologue diplômé du Département de psychologie de l'Université de Montréal (1987) qui a étudié sous la direction de recherche du Professeur Achille. Les bourses Pier-Angelo-Achille sont des bourses d'excellence destinées à apporter un soutien financier à des étudiant(e)s du doctorat en psychologie (D. Psy., Ph. D. recherche et intervention ou Ph. D. recherche) dont le projet de recherche porte sur des grands enjeux de la société québécoise, en particulier la violence.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) en 2^e ou 3^e année (entre le quatrième et le neuvième trimestre inclusivement) d'un programme de doctorat en psychologie (D. Psy., Ph. D. recherche et intervention ou Ph. D. recherche – Toutes options) lors du dépôt du dossier de candidature.
2. Avoir un excellent dossier académique, incluant une note moyenne minimale de 3.8/4.3 dans le programme visé par la bourse.
3. Démontrer un besoin de soutien financier pour ses études et ne pas bénéficier, pour l'année académique visée par la bourse, d'une bourse d'un organisme subventionnaire reconnu, ou d'autres bourses d'une valeur combinée de 15 000\$ ou plus (en excluant les bourses de l'Aide financière aux études du gouvernement provincial).
4. Avoir déposé le projet de thèse ou d'essai doctoral au moment de la date de clôture du concours.
5. Avoir un projet de recherche portant sur une thématique qui touche la violence. Par exemple : précurseurs, expression ou mécanismes de la violence comme mode d'adaptation; comportements violents dans les relations familiales, interpersonnelles, auprès des personnes vulnérables; violence dans les troubles mentaux graves; aspects préventifs ou d'intervention pour la violence, etc.

Soumission de la candidature

Le dossier doit comprendre, dans l'ordre, les éléments 1 à 6 suivants **dans l'ordre et assemblés en un seul document PDF** :

1. Le formulaire de candidature
2. Tous les relevés de notes de premier cycle, et s'il y a lieu, de deuxième ou troisième cycle pour les programmes effectués antérieurement au programme en cours (relevé officiel ou copie conforme).
3. Copie non officielle du relevé de notes le plus récent pour le programme de doctorat en cours.
4. Un curriculum vitae à jour (inclure les bourses déjà reçues).
5. Un résumé du projet de recherche (max. 500 mots).
6. Une lettre de présentation dans laquelle la personne candidate souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation et explique pourquoi elle pense mériter cette bourse d'excellence. La lettre explique également le besoin de soutien financier (max. 500 mots).
7. La direction de recherche doit être en c.c. du courriel de candidature pour témoigner de son appui.

Note : Aucune lettre de recommandation n'est requise, ou ne sera prise en considération.

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, **au plus tard le 8 juin 2025 à 23h59.**

Rencontre avec les donateurs

Une rencontre entre les personnes lauréates et donatrices aura lieu lors de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences qui se tiendra au mois de novembre 2025. L'invitation aux lauréat(e)s sera faite par la Faculté. Nous vous encourageons fortement à vous libérer pour cette cérémonie officielle.

Informations additionnelles : psybourses@psy.umontreal.ca